



# Association de Tir de la Province de Québec

## Décharge de responsabilité - invité & spectateur

### FORMULAIRE DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET DE RENONCIATION

Votre participation aux activités de l'Association de tir de la Province de Québec doit être considérée comme un privilège qui comporte des risques de par la nature de ses activités. Ce Formulaire de décharge de responsabilité et de renonciation s'applique à l'utilisation des lieux soit la présence sur la base et le champ de tir et à la participation aux activités et événements (ci-après nommés « les activités ») et doit être signé par l'ensemble des **invités et spectateurs** soit les « non-membres » de l'Association de Tir de la Province de Québec (ATPQ) qui désirent se prévaloir du privilège de participation.

**Prière de lire ce formulaire attentivement. En signant ce formulaire, vous renoncez à certains droits reconnus par la loi, incluant le droit de poursuivre. La décharge ne doit être signée qu'une seule fois et demeure valide indéfiniment.**

#### Acceptation des risques

1. Je, soussigné(e), souhaite participer à une activité de l'ATPQ. Je reconnais et je comprends que ma participation à ces activités peut entraîner certains risques et dangers. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, les risques de blessures tels qu'être atteint par une balle ou un éclat de déflagration, se faire frapper par la foudre ou tout autre objet ou équipement pouvant se retrouver sur les installations. Je suis également conscient qu'il y a des risques liés à ma santé tels que de faire un effort physique qui mène à un crise cardiaque, attraper un coup de soleil ou souffrir de déshydratation, d'hyperthermie ou d'hypothermie, faire une réaction allergique à un insecte (piqûre), se fracturer un os ou subir une entorse, se couper ou s'érafler ou tout autre blessure corporelle grave, telles la perte de la vue ou de l'ouïe, être victime d'un incident dont les conséquences pourraient infliger une invalidité partielle ou totale, temporaire ou permanente, une paralysie ou même la mort. Je comprends qu'il est de ma responsabilité de m'informer au sujet des risques et dangers associés à ces activités et surtout de prendre les dispositions nécessaires afin de m'y prémunir.

**INITIALER** → \_\_\_\_\_

(MES INITIALES CONFIRMENT MA PRISE DE CONSCIENCE ET MON ACCEPTATION DES RISQUES)

2. D'autres risques comprennent notamment le vol, la perte, les dommages, les bris ou la détérioration des objets ou biens personnels, des accessoires ou des vêtements pendant les activités. Malgré les risques liés à mon intégrité physique tels que trébucher, tomber et tous les autres risques provoquant diverses blessures ou la mort et les risques de dommages matériels que je peux subir, je souhaite tout de même participer à l'activité et j'assume désormais les risques. Je comprends et reconnais les exigences physiques que cette activité/événement représente et les risques inhérents associés et affirme qu'à ma connaissance, ma condition physique est adéquate pour que je puisse y participer de façon sécuritaire.
3. De plus, par les présentes, j'exonère de toute responsabilité l'hôte de cette activité soit l'ATPQ qui est constituée des membres du CA, des officiels de tir, des membres, les autres invités ou spectateurs ainsi que la Couronne (dont le Ministère de la défense nationale), tout le personnel militaire, leurs employés et leurs représentants et les indemnise également contre les réclamations, poursuites, actions, procédures, compensations, frais et dépenses (incluant les honoraires et les dépenses juridiques), dommages et toutes responsabilités qui découlent de, sont liées ou sont causées par ma participation à l'activité.

#### Décharge de responsabilité, renonciation à la réclamation et accord d'indemnisation

J'accepte par la présente :

- 1) de renoncer à faire toute réclamation que j'ai ou je pourrais avoir envers l'ATPQ soit les membres du CA, des officiels de tir, des membres, les autres invités ou spectateurs ainsi que la Couronne (dont le Ministère de la défense nationale), tout le personnel militaire leurs employés et leurs représentants (tous ci-après appelés collectivement les « renonciataires »);
- 2) de dégager les renonciataires de toutes responsabilités pour toute perte, tout dommage ou toutes dépenses dont je pourrais souffrir ou mon parent/enfant le plus proche pourrait souffrir en participant à l'activité pour quelque raison que ce soit;
- 3) que cet accord est en vigueur et lie mes héritiers légaux, mes parents/enfants les plus proches, exécuteurs testamentaires, administrateurs successoraux et ayants droit advenant mon décès ou mon incapacité.

Je confirme que j'ai lu et je comprends cet accord, et je suis conscient du fait qu'en signant ce formulaire, je renonce à certains droits reconnus par la loi que je ou mes héritiers légaux, mes parents/enfants les plus proches, exécuteurs testamentaires, administrateurs successoraux et ayants droit pourraient avoir contre les renonciataires.

#### Assurance pour les invités

Les invités (toute personne désirant monter sur le pas de tir avec ou sans l'intention de tirer) doivent acquitter les frais d'assurances responsabilité.



# Association de Tir de la Province de Québec

## Décharge de responsabilité - invité & spectateur

**Respect des règles de sécurité** - Les règlements peuvent être consultés sur le site web de l'Association au <http://www.pqra.org>.

Je m'engage à me conformer aux lois et règlements applicables aux armes à feu en vigueur au Québec et à respecter l'ensemble des règles de sécurité de l'ATPQ dont notamment :

- **L'officiel de tir en devoir ou son représentant constitue l'autorité sur le champ de tir;**
- Les invités et spectateurs (et leur matériel) doivent en tout temps être derrière la butte de tir de façon à être visibles par l'officier de tir et les autres tireurs;
- Préparer et à manier adéquatement mon (mes) arme avant le tir :
  - Immédiatement ouvrir la culasse et vérifier que la chambre de son canon et le chargeur s'il y a lieu ne contient pas munition;
  - Vérifier le canon pour s'assurer qu'il n'est pas obstrué;
  - Insérer mon drapeau de sécurité dans la chambre du canon afin de signifier aux autres tireurs que l'arme est sécurisée. Les drapeaux de sécurité sont disponibles sur le pas de tir au prix de 2\$;
  - Pointer la bouche du canon de son arme vers la butte de tir. **JAMAIS EN DIRECTION DES PERSONNES OU DE LA RUE;**
- Monter sur la butte de tir en **RESPECTANT LES DRAPEAUX ROUGE ET VERT** :
  - Le **vert** indique que la ligne est sécurisée et qu'il n'y a aucune arme sur la ligne de tir.
  - Le **rouge** indique que la ligne est ouverte et que les armes sont chargées, que les tireurs sont en action ou qu'ils se préparent à tirer;
- Suivre les instructions de l'officier de tir et attendre son autorisation :
  - Les tireurs peuvent monter leur matériel de tir, **SANS LEUR ARME** et le placer sur le pas de tir assigné par l'officier de tir;
  - Les tireurs peuvent monter leur arme et faire leurs préparatifs, **SANS CHARGER** leur arme;
  - Les tireurs peuvent charger leur arme, **EN INSÉRANT UNE BALLE À LA FOIS** (pas de chargeur) et effectuer leur tir sur la cible correspondant à leur pas de tir (**AUCUN TIR CROISÉ**).
- En cas de « **CESSEZ LE FEU** » ou « **HALTE AU FEU** » ou la version anglaise « **CEASE FIRE** », il faut :
  - Cessez immédiatement de tirer;
  - Déchargez votre arme complètement (Canon et chargeur);
  - Insérez votre drapeau de sécurité dans la chambre du canon;
  - Attendez les instructions de l'officier de tir.
- Utiliser un calibre équivalent ou inférieur au .300 Win Mag avec projectile de 180 gr de fabrication commerciale.

❖ **L'Association publie des photos de ses événements sur son site Internet ou d'autres médias et je consens à ce que des photos de moi fassent partie de ces publications.**

Signé ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Signature du participant

\_\_\_\_\_  
Téléphone

\_\_\_\_\_  
Nom en caractères d'imprimerie

---- **Pour un participant mineur (12 ans et +), le consentement du parent/tuteur légal est obligatoire et la supervision directe d'un adulte de 25 ans et + (qui ne peut tirer en même temps que le mineur) ----**

Je, \_\_\_\_\_ (Nom du soussigné) titulaire de l'autorité parentale ou tuteur, consens à ce que \_\_\_\_\_ (Nom de la personne mineure - enfant) participe aux activités de l'ATPQ. Je confirme avoir lu et compris l'ensemble des risques associés et j'assume l'entière responsabilité des faits et gestes du participant mineur. De plus, je conviens et j'accepte en tant que parent ou tuteur à l'ensemble des éléments que l'on retrouve dans ce **FORMULAIRE DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET DE RENONCIATION** de l'ATPQ.

Signé ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Signature du parent/tuteur légal

\_\_\_\_\_  
Parent ou Tuteur (lien avec le mineur)

\_\_\_\_\_  
Nom en caractères d'imprimerie

\_\_\_\_\_  
Téléphone